

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Conseil international des normes de déontologie (IESBA)

L'IESBA propose un résumé des interdictions liées à l'indépendance applicables aux audits d'EIP

L'IESBA publie un [résumé des interdictions liées à l'indépendance applicables aux audits des Entités d'Intérêt Public \(EIP\)](#) et contenues dans le *Code international de déontologie des comptables professionnels (y compris les Normes internationales d'indépendance)*.

Ce résumé est conçu pour mettre en évidence les services, relations, intérêts ou circonstances non liés à l'assurance qui sont interdits pour les audits d'EIP. Il constituera ainsi une référence utile pour les parties prenantes, notamment les régulateurs et les organismes de surveillance de l'audit, les cabinets d'audit et les praticiens individuels de l'audit, la communauté de la gouvernance d'entreprise, les investisseurs, les préparateurs et les organismes ou établissements d'enseignement. Il ne remplace pas la lecture du Code.

Des références en notes de bas de page aux dispositions du Code ont été fournies pour faciliter une meilleure compréhension des interdictions.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IESBA - Communiqué de presse – 18 mars 2024

CONFEDERATION OF ASIAN AND PACIFIC ACCOUNTANTS

La CAPA met en ligne sa Newsletter de mars 2024

Dans sa Newsletter de mars, la CAPA évoque notamment la publication de son rapport annuel 2023, ainsi que les nominations suivantes, approuvées par le Conseil d'administration de la CAPA qui s'est réuni le 6 mars 2024 :

- Member Development Committee (MDC),
- Accounting, Reporting and Assurance Coordinating Committee (ARACC),
- Public Sector Advisory Group (PSAG).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

CAPA - Communiqué de presse – 14 mars 2024

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE

ACE publie le Tax Policy Update de mars 2024

La Newsletter fiscale d'ACE aborde les points suivants :

- La Commission européenne va publier des actes délégués pour mettre en œuvre des dispositions spécifiques du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE ; Il s'agit notamment des règles et des critères régissant le rôle des vérificateurs accrédités, qui devront notamment vérifier les déclarations MACF soumises par les entités déclarantes.
- La Commission européenne a publié le 12 mars une consultation ciblée sur le mécanisme de règlement des différends fiscaux ; il est possible d'y répondre jusqu'au 10 mai.
- La commission ECON du Parlement européen a adopté deux avis sur les propositions de la Commission Européenne relatives : 1. aux *prix de transfert*, 2. à la mise en place d'un système d'imposition des sièges sociaux pour les PME (*HOT*) ; les deux projets d'avis devraient être adoptés par la plénière du Parlement européen le 10 avril.
- Le Parlement européen a adopté l'avis sur la proposition de directive relative à un allègement plus rapide et plus sûr des retenues à la source excédentaires (*FASTER*) ; un accord final pourrait se concrétiser en juin.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse – 18 mars 2024

COMMISSION EUROPEENNE

La ville de Francfort choisie pour accueillir l'AMLA

Le Parlement européen et le Conseil ont sélectionné la ville de Francfort pour accueillir le siège de la nouvelle Autorité européenne de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (ALBC) – Anti-money-laundering authority (AMLA).

La nouvelle autorité, qui jouera un rôle clé dans la lutte de l'UE contre les activités financières illicites, sera en charge de diverses tâches dans deux domaines principaux :

- le renforcement de la surveillance de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT),
- la création d'un mécanisme de soutien et de coopération entre les cellules de renseignement financier (CRF) – Financial Intelligence Unit (FIU) de l'UE.

L'ALBC centralisera en un même lieu la législation européenne et sa mise en œuvre par les États membres. Elle supervisera directement certaines entreprises spécifiques du secteur financier qui sont exposées à un risque élevé de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Elle coordonnera également les autorités nationales de surveillance.

La Commission va à présent accélérer les travaux sur la mise en place de l'ALBC, afin qu'elle puisse être opérationnelle en 2025 dans la plupart de ses domaines d'attribution.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Commission Européenne - Communiqué de presse – 15 mars 2024

CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Le Conseil approuve le texte final de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité

Le 15 mars, le Conseil a enfin approuvé le texte final attendu depuis longtemps de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. L'approbation a été reportée plus de cinq fois, tandis que la présidence belge a dû introduire plusieurs modifications à l'accord provisoire afin d'obtenir la majorité entre les États membres.

Il appartient maintenant au Parlement européen de voter lors de la session plénière d'avril et d'approuver les modifications introduites par le Conseil, qui sont notamment :

- un périmètre modifié, ne capturant qu'une fraction des entreprises européennes par rapport au périmètre initialement convenu ;
- une limitation des dispositions en matière de responsabilité civile ;
- la suppression de toute référence à la rémunération des administrateurs.

Pour rappel, le projet de directive sur le devoir de vigilance établissait des règles concernant les obligations des grandes entreprises quant aux incidences négatives réelles et potentielles sur l'environnement et les droits de l'homme, de leurs chaînes d'activités commerciales, qui comprennent les activités des partenaires commerciaux en amont des entreprises et, en partie, les activités en aval, telles que la distribution ou le recyclage.

Le projet établissait également des règles en matière de sanctions et de responsabilité civile en cas de violation de ces obligations et imposait aux entreprises d'adopter un plan assurant la compatibilité de leur modèle et de leur stratégie économiques avec l'accord de Paris sur le changement climatique.

Le Parlement européen devra se mettre d'accord sur la nouvelle position et approuver le texte final avant les élections européennes prévues du 6 au 9 juin.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE – The Insider – 15 mars 2024

FEDERATION EUROPEENNE DES PROFESSIONNELS COMPTABLES ET DES AUDITEURS DE PME

L'EFFA met en ligne sa Newsletter de mars 2024

Dans sa Newsletter de mars, l'EFFA évoque notamment la publication le 13 mars de sa prise de position concernant la norme de publication volontaire du rapport durable par les PME non cotées (Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs, VSME). Le [Position Statement](#) de l'EFFA se veut un message d'encouragement aux instances européennes concernant la norme VSME. L'EFFA estime que la Commission européenne devrait envisager de mettre en place des mesures incitatives pour maximiser l'utilisation volontaire de la norme VSME par les PME non cotées. Ces incitations pourraient inclure un soutien financier comme par exemple, un allègement fiscal pour le coût de l'engagement d'un comptable ou d'un consultant externe, ainsi qu'un système de récompenses financières et honorifiques pour récompenser les bons rapports durables.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFFA – communiqué de presse – 14 mars 2024

EVENEMENTS ET CONFERENCES

Webinaire organisé par l'IAASB :

Le 3 avril 2024, de 13h à 14h30, pour expliquer la norme ISA for LCE

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Webinaire organisé par Accountancy Europe :

Le 10 avril 2024, de 10h30 à 12h, consacré au rôle des Conseils d'administration dans la transition durable des entreprises.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)